BAREME DE PRISE EN CHARGE A 80% LIMITE AU BURKINA FASO

MUTUELLE DES ENSEIGNANTS DU SUPERIEUR (MUSESUP)

Nature des prestations accordées aux bénéficiaires désignés en tiers payant dans les établissements membres du réseau de soins MCI-Burkina Faso et hors tiers payant dans les autres établissements	TAUX DE REMBOURSEMENT	PLAFOND DE REMBOURSEMENT
I - MALADIE OU ACCIDENT		
* **FRAIS DE CONSULTATION**	80%	
Consultation généraliste		8 000 FCFA/Consultation
Consultation spécialiste		10 000 FCFA/Consultation
* **ACTES DE SPECIALITES ET D'AUXILIAIRES MEDICAUX**		
- INJECTIONS, PRELEVEMENTS, PETITE CHIRURGIE, SOINS	80%	
- TRAITEMENTS COÛTEUX OU DE LONGUE DUREE	80%	sur accord préalable
* **FRAIS PHARMACEUTIQUES & FOURNITURES**		
- PHARMACIE USUELLE	80%	
- PHARMACIE HOMEOPATHIQUE	NON GARANTI	
- PHARMACIE SPECIFIQUE ANTIRETROVIRAUX	80%	
* **SOINS PSYCHIATRIQUES**	80%	250 000
* **FRAIS D'HOSPITALISATION**	Sur prise en charge, dans l'établissement choisi par le patient en accord avec son médecin	
- FRAIS DE CHAMBRE EN HOSPITALISATION	80%	25 000 F.CFA par jour
- ACTES MEDICAUX AU COURS D'UNE HOSPITALISATION (y compris examens complémentaires et pharmacie administrée)	80%	
- HONORAIRES CHIRURGICAUX & FRAIS ACCESSOIRES A UNE INTERVENTION CHIRURGICALE	80%	
- FRAIS DE SEJOUR DE LA MERE ACCOMPAGNANT UN ENFANT DE MOINS DE 5 ANS	80%	compris dans le plafond "chambre" ci-dessus
* **FRAIS D' EXAMENS COMPLEMENTAIRES**		
- RADIOGRAPHIE, ECHOGRAPHIE, ELECTROCARDIOGRAMME, etc.	80%	
- IMAGERIE MEDICALE COÛTEUSE (Scanner, et autres)	80%	sur accord préalable
* **FRAIS D' ANALYSES & DE TRAVAUX DE LABORATOIRE**	80%	
II - EXTENSION DE COUVERTURE		
* **FRAIS DE TRANSPORT EN AMBULANCE / SAMU**	80%	20 000 F.CFA par cas
* **FRAIS DE KINESITHERAPIE ET DE REEDUCATION**	80%	sur accord préalable
* **FRAIS DE TRAITEMENTS PREVENTIFS**		
- FRAIS DE VACCINATION	NON GARANTI	
- AUTRES TRAITEMENTS PREVENTIFS & PROPHYLACTIQUES	NON GARANTI	
* **FRAIS DE PROTHESE** (orthopédique, auditive, etc.)	NON GARANTI	
* **FRAIS DENTAIRES (SOINS ET PROTHESES)**	80%	
- CONSULTATION, RADIOLOGIE & SOINS		100 000/An
- PROTHESES DENTAIRES & ORTHODONTIE		100 000/An
* **FRAIS D' OPTIQUE (Assurés principaux uniquement)**	80%	70 000 FCFA chaque 2 ans
III - MATERNITE	Forfait 25 000 FCFA (Accouchement simple) et 75 000 FCFA (Accouchement compliqué et césarienne) sur présentation de l'extrait de naissance du nouveau né	
IV - ACCOUCHEMENTS		

La couverture s'exerce exclusivement au BURKINA FASO. Les frais médicaux sont pris en charge en tiers payant dans les Etablissements membres du réseau de soins MCI-BF et hors tiers payant pour les actes exécutés chez les autres prestataires de soins

V - PLAFOND ANNUEL

* **PAR FAMILLE TOUTES PRESTATIONS CONFONDUES** **1.200.000 F.CFA**